

La sociologie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 240

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1027859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le rapport du Conseil suisse de la science : un retard inexplicable

Pourquoi le rapport du Conseil suisse de la science pour 1972 n'a-t-il pas encore paru ? Nous posons la question dans un récent numéro de « Domaine Public » (233 - 28.6.1973), soulignant que des divergences entre l'Administration des finances et le Conseil suisse de la science retardaient probablement la parution de ce document. Etait également en jeu le poids du Fonds national de la recherche scientifique, jaloux de ses privilèges en matière d'attribution de crédits de recherche.

Ayant eu connaissance du résultat des travaux menés par les experts mandatés par le Conseil suisse de la science, nous en publions aujourd'hui deux extraits représentatifs, à la fois de la méthode d'investigation de ces spécialistes, mais aussi de la qualité de la prospective de ces quelques sommités, qui ont le monopole, en définitive, d'orienter notamment la recherche en Suisse.

La teneur de ces deux chapitres inédits décevra sans doute les universitaires concernés : un tissu d'évidences, au point que l'on s'étonne que l'Administration des finances mette les bâtons dans les roues. Et en filigrane, pour tous ceux que préoccupe le rôle de l'Université dans notre société, est remis en question tout le processus de définition des priorités dans ce secteur important.

Le texte concernant la sociologie est révélateur à cet égard. S'agit-il d'un inventaire ? Dans ce cas, on voit mal comment il pourrait donner lieu à une meilleure conception du rôle de cette discipline à l'intérieur de l'université. Tant sont évidentes les carences de l'analyse : comment passer sous silence, par exemple, l'urgence de la coordination universitaire dans ce domaine ?

DOCUMENT

La sociologie

1. Points de vue généraux

Selon la conception du Conseil de la science, la sociologie a besoin d'un *encouragement par des moyens particuliers* ; en l'état actuel de son développement, elle ne peut plus répondre aux exigences de la société et des sciences voisines.

La sociologie a pour *objet de recherche* la société en tant que produit social avec ses systèmes d'interactions superposés à partir d'unités telles que : les individus, les familles, les communautés, les organisations économiques privées et publiques, les nations, etc. Elle fait des pronostics sur les modifications structurelles et sur les changements de valeurs et de représentations ; elle contribue à la solution des problèmes sociaux (par exemple le chômage structurel, la criminalité, la proportion croissante de population vieillissante, les drogues, etc.) par une exploration systématique des options socio-politiques, par une prise de conscience des processus de socialisation, de même que par l'étude des problèmes de minorités et des « stratégies de solution des problèmes » qui leur sont propres, etc. La recherche sociologique ne livre pas seulement les bases d'une politique sociale et étrangère socialement fondée, mais — et les experts des disciplines voisines telles que l'économie politique, les sciences politiques, les sciences juridiques, la psychologie, les sciences éducatives, l'architecture et la médecine notamment, ont bien insisté sur ce point — elle doit aussi contribuer à la solution des problèmes dans ces disciplines.

Le développement futur de ces disciplines est mis en question en Suisse par l'état actuel de la sociologie, laquelle possède à peine dix chaires, et, en conséquence, peu de postes de chercheurs. De

même, on peut se demander si, et dans quelle mesure, la sociologie, en l'état actuel de sa recherche, peut apporter les contributions nécessaires à la résolution des problèmes sociaux. En Suisse, la sociologie mène un combat permanent pour obtenir sa reconnaissance et des moyens financiers ; elle s'efforce de se rendre indépendante et de se séparer des facultés de sciences morales (les structures de ces dernières ne sont plus telles qu'elles puissent satisfaire les deux exigences d'une recherche sociale empirique basée sur un travail exact).

La sociologie n'est pas encore parvenue, pas plus que les autres sciences sociales, à s'établir comme une branche d'enseignement indépendante au niveau des écoles secondaires et primaires supérieures. Les connaissances sociologiques ne semblent pas appartenir à ce bagage fondamental de « savoir général » dont un individu de notre société devrait disposer. Il faut s'attendre à ce que — à côté de la recherche — l'enseignement aussi ait grand besoin ces prochains temps de sociologues formés.

Notre société investit de gros moyens financiers et de personnes dans l'augmentation des connaissances sur une « moitié » de notre milieu (environnement) — les sciences matérielles et naturelles — tandis que les aspects sociaux, socio-psychologiques, politiques, juridiques et économiques de notre milieu demeurent encore en grande partie inexplorés. On doit cependant prévoir que, dans les prochaines décennies, les principaux problèmes de l'humanité déborderont abondamment ces sphères.

Pour ces raisons, le Conseil de la science est de l'avis que la sociologie dans son ensemble devrait être développée par des moyens spéciaux et des mesures appropriées.

En vue de la préparation du développement systématique de la sociologie, *un groupe de planification*

tion a été chargé, déjà avant la fin de l'année, de l'élaboration d'un concept de base.

2. Problèmes et recommandations

2.1 Etude d'une stratégie du développement

Sur la base de ce qui précède, une planification précise est nécessaire. Celle-ci ne devra pas seulement être élaborée en fonction des besoins de la sociologie elle-même, mais aussi de ceux des sciences sociales voisines et de l'ensemble de la société. On peut tenir compte de ces différentes directions d'intérêts par une composition correspondante du groupe de planification déjà formé (voir plus haut). Dans une phase ultérieure de la planification, il deviendra nécessaire d'élargir le groupe de « consommateurs » potentiels de la recherche sociologique (disciplines voisines, représentants des divers domaines sociaux concernés). D'un autre côté, pendant la phase de développement, on doit prêter une grande attention à la *nouvelle génération*. En l'état actuel de l'enseignement, il est nécessaire que l'on offre aux chercheurs potentiels de la nouvelle génération la *possibilité de séjours à l'étranger*.

Recommandation : Le Conseil suisse de la science recommande que les travaux du groupe de planification déjà constitué soient poursuivis.

Destinataires : L'Administration fédérale et la Société suisse de sociologie. Le financement du groupe de planification devrait provenir, comme jusqu'ici, de *moyens spéciaux*.

2.2 Consolidation à court terme des capacités de recherche et d'enseignement

Recommandation : Le Conseil suisse de la science

recommande aux hautes écoles cantonales d'élargir le plus vite possible *leurs capacités de recherche et d'enseignement*.

En vue de l'intégration dans le projet national, il est nécessaire que de telles mesures ne soient prises qu'après des pourparlers avec le groupe de planification proposé sous 2.1.

De même, des projets d'étude scientifique de questions urgentes devraient être encouragés avec

la mise à disposition de moyens financiers *ad hoc* pour autant qu'ils aient atteint le stade de l'exécution et satisfait aux critères qualitatifs sur le plan de la méthode, du personnel et de l'infrastructure.

Destinataires : Les organes d'encouragement à la recherche et les représentants des hautes écoles à la disposition desquels *des moyens financiers ad hoc* doivent être mis (au prorata du but sommairement décrit).

Documentation

1. Généralités

La documentation englobe dans ce texte l'ensemble des problèmes liés à la collecte, au stockage, à l'analyse et la diffusion de l'information scientifique et technique (à l'exception du traitement des données numériques).

La finalité de la documentation est l'amélioration des communications scientifiques et techniques. La documentation est un des principaux auxiliaires de la science ; c'est un instrument de la coopération et de la coordination interdisciplinaire. Son importance se manifeste également par ses conséquences sur les résultats et le coût de la recherche.

La documentation n'est pas à proprement parler une science, mais un domaine d'activité demandant l'application des connaissances de disciplines telles l'informatique, l'analyse des systèmes, les mathématiques, la sémantique, les sciences techniques, etc.

Les résultats de l'enquête confirment que la documentation se trouve au rang des problèmes les plus urgents. Cette constatation est valable aussi bien pour la documentation considérée en tant qu'auxiliaire de la recherche qu'en tant que domaine d'activité nécessitant lui-même des recherches. Dans les deux cas *la documentation est*

considérée comme sous-développée et des mesures d'urgence sont nécessaires.

2. Problèmes et recommandations

2.1 Développement des sciences de la documentation

Ce domaine est reconnu comme nettement sous-développé en Suisse. Vu la complexité des problèmes que pose la documentation moderne, il est impossible actuellement de donner un ordre de priorité dans lequel les questions doivent être traitées. Toutefois, il est incontesté qu'en Suisse l'accord doit être placé sur la *formation* de spécialistes de l'information et des utilisateurs. En ce qui concerne la recherche, une activité minimale orientée vers les problèmes spécifiques du pays et coordonnée avec les efforts internationaux doit être garantie.

Pour remplir ces tâches de formation et de recherche, les experts recommandent la création d'un institut des sciences de l'information. Le Conseil suisse de la science est parvenu aux mêmes conclusions. Il renouvelle ci-dessous la recommandation qu'il a déjà adressée au Département de l'intérieur. L'étude de ce projet est en cours.

Recommandation : Le développement des sciences de la documentation doit être encouragé par la création urgente de l'institut proposé par la

● SUITE ET FIN DU TEXTE AU VERSO